



République Française

MAIRIE D'AUFFREVILLE-BRASSEUIL

78930 - ☎ 01.34.77.11.68

ARRÊTÉ DU MAIRE N°20/2024

**RÈGLEMENTATION CIRCULATION
sur Route Départementale 983 – Pose d'une canalisation eau potable**

Nous, Maire de la Commune d'AUFFREVILLE-BRASSEUIL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 3221.4

Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;

Vu le classement en route à grande circulation de la RD983 ;

Vu l'avis du Préfet des Yvelines du 10 septembre 2024,

Considérant que les travaux de pose d'une canalisation d'eau potable en bordure de la route de Houdan nécessitent des restrictions de circulation,

ARRÊTONS

Article 1 : à compter du **23 septembre 2024 et pour une durée de 84 jours**, la RD 983 entre le PR 24.280 et le PR 24.862 (section en agglomération) est soumise aux prescriptions définies ci-dessous pour tous les véhicules :

- Restriction de circulation sur une seule voie
- Rétrécissement de chaussée par alternat par feux tricolores
- Interdiction de stationnement et de dépassement sur l'emprise du chantier
- Limitation de la vitesse à 30 km/h avant et après le chantier

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise **CISE TP, sise 76 route de Buchelay à ROSNY SUR SEINE** en charge des travaux.

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation.

Article 4 : Le maire, le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Guerville, le responsable de la subdivision entretien exploitation nord-ouest du Conseil Départemental des Yvelines sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Pour extrait certifié conforme,
AUFFREVILLE-BRASSEUIL, le 13 septembre 2024

Le Maire,
Serge ANCELOT

Affiché le 13/09/2024

